

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°7 – 10 juin 2026

## À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



### PHÉNOLOGIE

La phénologie s'étend de mi-floraison (BBCH 65) à nouaison (BBCH 71).  
La grande majorité des parcelles est au stade fin floraison (BBCH 69).

### TORDEUSES

Phase d'intervol.

### MILDIOU

Pas de nouvelle contamination signalée.

### OÏDIUM

Pas de symptôme sur le réseau.

### PARASITE ÉMERGENT

*Popillia japonica* : Appel à la vigilance en 2026.

### NOTES BIODIVERSITÉ

## NOTE TECHNIQUE RÉSISTANCE

Retrouvez la note technique commune gestion des résistances 2026 [ici](#).

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur.

Vous pouvez consulter la liste sur :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Le réseau compte **9 parcelles** observées cette semaine.



## 1 Stade des cultures

La floraison s'achève et les stades varient entre pleine floraison (BBCH 65) et nouaison (BBCH 71). La grande majorité des parcelles est au stade fin floraison (BBCH 69).



Mi-floraison (BBCH 65)



Nouaison (BBCH 71)

## 2 Données météo

Très peu de précipitations sont à prévoir, accompagnées d'épisodes venteux pour cette fin de semaine. Les températures devraient sensiblement augmenter à partir de la semaine prochaine.



(Source : Météo France, ville de Charmes-la-Côte, 09/06/2026 à 11h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



### 1 Observations

Les glomérules sont visibles sur les inflorescences. Le nombre de grappes atteintes est faible, de 0 à 6 (0,8 en moyenne). Nous sommes actuellement en phase d'interval.

### 2 Analyse de risque

L'émergence des larves est en cours. La chaleur pourrait permettre d'avorter les pontes et de limiter la 1<sup>ère</sup> génération.



### 3 Gestion alternative de risque

La faune auxiliaire participe à la régulation des populations de tordeuses. Des parasitoïdes (micro-guêpes) pondent dans les œufs de tordeuses et limitent les émergences de larves. Les chauves-souris, passereaux et certains insectes (araignées, carabes, chrysopes, coccinelles, forficules) se nourrissent des larves. La pose de nichoirs permet l'installation de ces prédateurs.



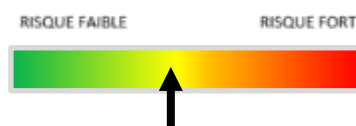
### 1 Observations

Sur les parcelles du réseau, la situation est stable. Les conditions météo restent propices aux projections de spores et aux contaminations. Cependant, il n'y a pas de symptôme de mildiou au vignoble. Les conditions sèches de sortie d'hiver et de début de printemps sont peut-être liées à cette faible virulence. La surveillance de la sortie de taches et de symptômes de crosse sur inflorescences reste d'actualité.

### 2 Analyse de risque

La vigne est dans une période de grande sensibilité. Les épisodes pluvieux prévus pour cette semaine pourraient provoquer des contaminations. Si une tache suspecte vous fait penser à du mildiou, vous pouvez confirmer votre diagnostic à l'aide du test de sporulation :

- Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique avec un coton imbibé d'eau pendant une nuit à 20°.
- L'apparition du feutrage blanc sur la face inférieure de la feuille confirmera votre diagnostic.



### 3 Gestion alternative du risque

L'épamprage est une mesure de prévention pour limiter les premières contaminations.



Le mildiou de la vigne est exposé à un risque de résistance aux strobilurines, triazolopyrimidines, carboxamides (CAA), cyanoacetamideoximes, phenylamides (PA), benzamides, azole sulfonamides.

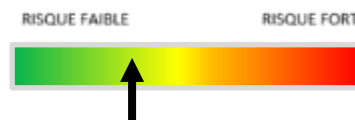


### 1 Observations

La période de sensibilité est atteinte sur toutes les parcelles, aucune tache n'a été observée.

### 2 Analyse de risque

Le risque de contamination est important, la vigne étant dans une période de grande sensibilité conjugué au retour des pluies. Surveillez vos parcelles notamment celles historiquement sensibles.



### 3 Gestion alternative du risque

Des fiches par bioagresseur et des fiches prophylaxie sont disponibles [ici](#).



L'oïdium sur vigne est exposé à un risque de résistance aux aza-naphthalenes (AZN).



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



## Scarabée japonais : Appel à la vigilance en 2026

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un organisme nuisible classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne. *Popillia japonica* s'est répandu depuis une dizaine d'années dans tout le nord de l'Italie. Les foyers se multiplient également en Suisse.

En 2025, les premières interceptions ont eu lieu en Alsace (4 adultes capturés par des pièges et un adulte mort détecté sur une voiture par un particulier).

L'insecte est qualifié d'autostoppeur car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, automobiles, ...) et menace ainsi les cultures de la région Grand Est. Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Ce scarabée est très polyphage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : le maïs, le soja, la vigne, le houblon, les arbres fruitiers, les cultures légumières, la luzerne, les rosiers... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).



Scarabée japonais (*Popillia japonica*) adulte



Caractéristiques et taille du scarabée japonais, comparé à un grain de café (gauche) et une cétoine dorée (droite)

Des **affiches et dépliants** pour faciliter la reconnaissance de ce coléoptère sont accessibles [sur le site internet de la DRAAF](#) Grand Est ainsi que toute l'actualité relative à *Popillia japonica*.

La surveillance de ce ravageur émergent repose sur la vigilance de chacun. Toute personne pensant être en présence d'un scarabée japonais doit le signaler au service régional de l'alimentation (DRAAF Grand Est) à l'adresse suivante, en spécifiant comme sujet « signalement Popillia » et si possible accompagné de photos :

[santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)



Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site [EcophytoPIC](http://EcophytoPIC).



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Chambre d'Agriculture de la Meuse, FREDON Grand Est, Viticulteurs volontaires.

**Rédaction et animation :** FREDON Grand Est.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.brillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brillard@grandest.chambagri.fr)